

TRACT 2

NAO 2014

La délégation du **Syndicat FO** était composée de : **Pascal Bourdot** (Représentant FO Corcelles) / **Sébastien Richard** (Représentant FO Lisieux) / **Guy Terryn** (Représentant FO Lisieux) / **Pascal Pychardy** (Délégué Syndical FO Corcelles)

1^{ère} réunion : le 21 février 2014 à Corcelles-lès-Cîteaux

Les représentants du Syndicat FO CERMEX ont demandé : 2,5 % d'augmentation générale cadres et non cadres avec un Talon de 60€.

La Direction : a proposé :

- Pour les non cadres une augmentation générale de 0.7% (coût de la vie), sans "talon".

Cette augmentation de 0,7% représente pour les salariés non-cadres :		
Salaire mensuel brut	Augmentation brute mensuelle de 0,7%	Augmentation nette mensuelle de 0,7%
1 400 €	9,8 €	8 €
2 000 €	14 €	11 €
3 000 €	21 €	16 €

- Pour les cadres, une augmentation uniquement au mérite, comme les années précédentes.

La direction ne donnera pas de "talon" cette année car elle souhaite récompenser individuellement seulement ceux qui ont faits de réels efforts.

Nous avons demandé : une augmentation de la part patronale des tickets restaurant.

- ✚ Pour Lisieux : Augmentation du ticket repas à 5 €, avec une part patronale de 3 €/ticket.
- ✚ Pour Corcelles : Augmentation de la part patronale de 2,25 à 3 €/repas au restaurant d'entreprise.

La Direction : réfléchit à notre demande.

Nous avons demandé : une harmonisation du taux kilométrique entre Corcelles et Lisieux.

- ✚ Pour Corcelles : 1,83 €/km avec maxi 32 km soit 58,56 €/mois.
- ✚ Pour Lisieux : 0,53 €/km avec maxi 32 km soit 16,96 €/mois.

La Direction : réfléchit à notre demande.

Nous avons demandé : une revalorisation annuelle systématique des primes de déplacement SAV calculée sur la base de l'augmentation du coût de la vie (en 2014 + 0,7%).

La Direction : réfléchit à notre demande.

Nous avons demandé : l'ouverture d'une réflexion sur une harmonisation sociale dans le Groupe Gebo Cermex. Exemples : prime bonus cadres/non cadres, prime "Vacances" de 450 €/an...

La Direction : a refusé notre demande.

2^{ème} réunion programmée le 3 mars 2014 à Lisieux

A l'issue de cette 2^{ème} réunion, et comme à son habitude, le syndicat FO Cermex invitera tous les salariés à venir participer à une réunion d'information/consultation.

=====

Contrat de Génération

Nous profitons de ce tract pour vous informer que le syndicat FO Cermex, après de longues négociations, a signé l'accord "Contrat de Génération"

Rappel : Le contrat de génération est un dispositif d'aide à l'emploi visant à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences.